



COMMISSION DISTRICT D'ARBITRAGE DISTRICT ALSACE

P-V N° 06 bureau
à Entzheim du 31/01/2023

Présidence : **Philippe DURR**

Présents: **Yves BUECHLER —CHRIST Nicolas – SCHMIDT Joseph – SCHMITT Yannick
François WEISS – Christian WILLER - Murat YURTSEVER**

Invités: **Pascal FRITZ** Représentant des arbitres au comité directeur
Jacky HUMLER Chargé prévention sécurité 67 au comité directeur

1) Communications

- Le nouveau barème des frais d'indemnités des arbitres du district applicable à partir du 01 décembre 2022 est sur le site du district
- Le Président remercie M. Jacky HUMLER membre du CD d'avoir accepté son invitation et lui souhaite la bienvenue pour sa première participation.
- La CDA félicite Fatih FILIZ pour sa qualification aux 8^{èmes} de finale de la Coupe de France des Arbitres.
- La CDA informe que 2 centres d'entraînements pour les arbitres sont en place tous les mercredis de 19h00 à 21h00 jusqu'au 31.05.2023
 - Lieu : Horbourg Wihr au club de football.
Responsable CESSIO RUIZ Romuald pour le Sud
 - Club Menora 28 rue Pierre Coubertin Terrain du Wacken
Responsables : DRU Margaux et ERNST Maxime pour le Nord
- La CRA prévoit de réaliser une formation initiateur le dimanche 25/6. Les candidatures sont ouvertes.
- Le Président relève un manque très sérieux de certains arbitres concernant la FMI et demande à tous les arbitres de faire preuve d'attention lors de l'établissement de la FMI. Trop d'erreur sont à déplorer.
- Le Président rappelle que chaque année les stages de rentrée sont programmés toujours vers la même période. Trop de cessions de rattrapage ont été mise en place.
- Le Président déplore qu'un grand nombre d'arbitres ne peuvent participer aux stages de rentrée mais dirigent des rencontres. Cela ne sera plus possible la prochaine saison. Pas de désignation sans avoir participé à un stage de rentrée.
- Pour la nouvelle saison le planning de rentrée seront communiquées à la Mi-Avril.
- Le Président propose que des critères supplémentaires soient mis en place pour les D1 pour le classement de fin de saison.
- Vue la réussite des tests physiques D2 lors des stages de rentrées, de nouveaux critères sont à l'étude pour le test Tesa. Le Président insiste pour que la distance de 58 mètres reste en place.
 - Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.
- Séverine BRES nous informe son souhait d'arrêter sa fonction de responsable Tuteurs SUD.
- Dossier médical début de saison Le Président rappelle que prendre RDV auprès des médecins s'anticipe et ne pas attendre le mois de juin. Des délais de RDV sont souvent très long.
- Carte de membre : Des dossiers sont en cours au CD pour les cartes de membre honoraire.

2) Correspondances

2.1) Arbitres

- **KHACHAM Abdelnacer** Courriel du 5 décembre 2022 Pris note et transmis à la CDSA
- **BISCHOFF Patricia** Courriel du 17/01/2023 : La CDA accepte sa demande de neutraliser pour la saison 2023/2023 suite aux soucis de santé depuis le début de la saison. Pas de classement cette année.

2.2) Certificats médicaux

- **BISCHOFF Patricia** Courriel du 17/01/2023 Indisponible pendant 1 mois
- **LOMMELE Benoit** Courriel du 30/01/2023 Indisponible jusqu'au 30/06/2023

Prompt et total rétablissement aux arbitres

2.3) Intégration

- **VAN DE VELDE Romain** vient du district de l'Escaut opte pour le club de HABSHEIM FC dossier néanmoins incomplet

2.4) Réintégration

LOKULA Charles Avenir ASI **MORGEN Bryan** ASIM (dossier incomplet)

2.5) Départ ligue

- **SCHULER Thomas** du club de PHALSBOURG USTP intègre les Hauts de France

2.6) Démissions

HAMMAECHER Antoine Mail au désignateur le 21/01/2023
FUCHS André 30/01/2023 Mail au secrétaire le 30/01/2023

3) Situation des effectifs

3.1) Situation au 31/01/2023

872 arbitres de désignable dont
143 arbitres de ligue
729 arbitres de district dont 555 seniors + 7 candidats ligue et 161 jeunes
28 arbitres de district avec dossier incomplet
8 dossiers médicaux incomplets 20 demandes de licence non saisies par club

4) Désignations :

- Beaucoup d'arbitres posent leur demande de congés tardivement, ce qui occasionne un travail de remplacement considérable pour les désignateurs.
Messieurs les arbitres prière de poser vos demandes 15 jours avant la date du match.

5) Formations :

5.1) Formation FIA 2022/2023

- **Session décembre 2022**
24 reçus à Illzach 8 seniors et 12 jeunes dont 2 féminines
56 reçus à Strasbourg 26 seniors et 30 jeunes dont 4 féminines
Résultats publiés sur le site de la LGEF
Tous les candidats reçus ont été destinataire d'un mail

Remerciements aux différents intervenants lors de leur intervention.

6) ARBITRES RAYES de la liste des arbitres

Suite à la publication du communiqué N° 01 du 01 septembre 2022, publié le 04 septembre et la notification faite aux clubs la commission rayera au 15 février 2023 les arbitres ci-dessous pour dossier incomplet ou aucune réponse de l'arbitre ou du club.

ALI SRIHEIN Wassim Mulhouse FC	Manque échographie
KAUFFMANN David Ostheim-Houssen FC	Manque test d'effort
LOUDART Axel Schirmeck ASB	Manque échographie
SCHIEBER Dylan Baldersheim FC	Manque échographie

7) ARBITRES CONVOQUES

- **BONNET Thomas** (Chatenois AS)) Convoqué pour avoir les explications sur le refus de suivre les formations obligatoires. Absent excusé le 5 décembre 2022 et ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **BOUSLOUB Mohamed** (Holzwihr HW) Convoqué pour avoir les explications suite à sa suspension en tant que joueur Absent excusé le 5 décembre 2022 et ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **GLEMET Gaele** (Sélestat SC) Convoquée pour avoir les explications suite à la rencontre du 05/11/2022 Mussig Mulhouse. Absente excusée le 5 décembre 2022 et ce jour la commission décide de la soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayée de la liste des arbitres.
- **KETFI-CHERIF Abdallah** (Strg HautePierre AJF) Convoqué pour avoir les explications suite à son absence le 20/11/2022 à la rencontre Wingersheim FC – Wahlenheim As) Absent excusé le 5 décembre 2022 et ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **MARTIN Joël** (Bergheim SR) Convoqué ce jour suite à la non inscription de 5 avertissements sur la FMI lors du match U14R3 FAIG - Vauban SA le 08/10/2022. Absent non excusé le 5 décembre 2022 et absent excusé ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres.
- **SIRAOUI Idriss** (Strg RC Alsace) Convoqué ce jour suite à ses absences aux rencontres du 12/11 - 13/11 - 19/11 - 26/11/2022. Absent non excusé le 5 décembre 2022 et absent excusé ce jour la commission décide de le soustraire de désignation jusqu'à comparution à sa demande devant la commission et en cas de nouvelle absence sera rayé de la liste des arbitres

Informations PV :

Les décisions de la Commission District d'Arbitrage sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du district dans un délai de sept (7) jours, selon les dispositions et les conditions de forme prévues aux articles 190 des Règlements Généraux de la FFF et 69 des Règlements du district.

Le président de la C.D.A. Alsace
Philippe DURR

Le secrétaire
Christian WILLER